



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R28-2021-195

PUBLIÉ LE 13 DÉCEMBRE 2021

Sommaire

Rectorat de la région académique Normandie /

R28-2021-12-13-00001 - Arrêté n° 2021-45 portant proclamation des résultats à l'élection des représentants des étudiants au conseil d'administration du CROUS Normandie (2 pages)

Page 3

Rectorat de la région académique Normandie

R28-2021-12-13-00001

Arrêté n° 2021-45 portant proclamation des
résultats à l'élection des représentants des
étudiants au conseil d'administration du CROUS
Normandie



**Département de l'Accompagnement et
et du Contrôle de l'Enseignement Supérieur**

A R R Ê T É N° 2021-45

**Portant proclamation des résultats
à l'élection des représentants des étudiants au conseil d'administration du CROUS Normandie**

**La rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'académie de Normandie,
chancelière des universités**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R. 822-12 et suivants

Vu le décret n° 2021-457 du 15 avril 2021 relatif notamment aux élections des représentants des étudiants au conseil d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires

Vu l'arrêté du 13 août 2021 relatif à l'élection des représentants des étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires

Vu la circulaire du 31 août 2021 relative aux modalités d'organisation des élections des représentants étudiants aux conseils d'administration des CROUS

Arrête :

Article 1 – Sont élus membres du conseil d'administration du CROUS Normandie en qualité de représentants des usagers pour le collège 1 (Seine-Maritime, Eure)

Titulaires	Suppléants	Liste(s)
LANSTROFFER Juliette	BRUNG Stanislas	Bouge ton CROUS avec la FEDER, la FED'LH et tes assos
SZKLAREK Gauthier	HAUBERT Ludivine	
PICQUENARD Océane	COSSET Hugo	
MALAR Linda	EL AZZAOUI Zakaria	UNEF, le syndicat étudiant, en bande organisée contre la précarité, pour une allocation d'autonomie et des CROUS égalitaires et écologiques

Article 2 – Sont élus membres du conseil d'administration du CROUS Normandie en qualité de représentants des usagers pour le collège 2 (Calvados, Manche, Orne)

Titulaires	Suppléants	Liste(s)
CROUSLÉ Sarah	SOORMALLY Elias	Bouge ton CROUS avec la FCBN et tes assos étudiantes
MISPELAERE Hippolythe	GUERAND Orlane	
PAIS OLIVEIRA Louanne	BRIAND Gwendal	

Article 3 – La directrice générale du CROUS Normandie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site du CROUS Normandie et au recueil des actes administratifs de la région Normandie.

Article 4 – Le présent arrêté peut être contesté devant les juridictions administratives dans les deux mois suivant sa publication, directement auprès du tribunal compétent ou par l'application www.telerecours.fr.

Fait à Caen, le 13 décembre 2021



Christine GAVINI-CHEVET
Rectrice de la région académique Normandie,
rectrice de l'académie de Normandie,
chancelière des universités